**ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE**

*(à compléter par la personne se portant caution solidaire)*

Je soussigné(e), *(Nom, prénom)* né(e) le / /

Adresse :

Code postal : Ville : ,

déclare me porter caution solidaire avec renonciation au bénéfice de division et de discussion de M./Mme/Mlle

, locataire, au profit de M./Mme/Mlle

, propriétaire bailleur.

Mon cautionnement porte sur toutes les obligations ou condamnations mises à la charge du locataire résultant du contrat de location signé le / / ayant date d’effet au / / pour un logement situé à *(adresse complète)*, entre M/Mme/Mlle *(le propriétaire)* et M./Mme/Mlle . *(le locataire)* et notamment sur le paiement du loyer révisé tous les / de chaque année selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE au *(date de période de référence de l'IRL indiquée sur le bail)*, le dépôt de garantie, les indemnités d'occupation, les charges, les réparations locatives, le cas échéant les intérêts et frais de procédure.

Je reconnais avoir reçu un exemplaire du contrat de location et déclare avoir parfaite connaissance des obligations contractées par le locataire et de la situation financière de ce dernier ; je m'engage à rembourser sur mes revenus et sur mes biens personnels les sommes dues par le locataire pour la durée du bail initial et de son éventuel renouvellement ou reconduction tacite, dans la limite de deux renouvellements soit jusqu’au

/ / (date d’échéance du cautionnement).

Je reconnais également avoir pris connaissance de l'avant-dernier alinéa de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 ainsi rédigé : "Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation".

Fait en exemplaires. *(selon le nombre de parties à l'acte (bailleur, locataire, caution, ...)*

Fait à , le / /

Signature de la caution

*précédée de « bon pour caution solidaire »*